

PROGRAMME
DE FORMATION



LES PARCOURS FORMATEURS TERRITORIALISES 2021

FACE AUX RISQUES D'INONDATION

VOTRE COMMUNE EST-ELLE PRÊTE ?

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN
DE L'HERBASSE**

**LES ÉLUS ET AGENTS
SE PRÉPARENT A LA CRISE**

PHASE ① - PARTIE A - ATELIER D'ÉCHANGES « MON PCS EST-IL OPÉRATIONNEL ? »

LE 2 AVRIL 2021

DE 9H00 À 12H00 - 20 PLACES

LIEU A DEFINIR

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES DISPOSANT DEJA D'UN PCS

OBJECTIFS :

- Echanger sur les PCS des collectivités participant à l'atelier ;
- Identifier les besoins des collectivités en matière d'assistance et de conseil sur la mise en place ou mise à jour des PCS ;
- Evoquer le caractère opérationnel du PCS notamment pour faire face à des phénomènes hydrométéorologiques à cinétique rapide (posture mode réflexe) ;
- Echanger sur les bonnes pratiques locales observées et sur les nouveaux outils opérationnels des PCS - cartographies, tableaux de bords et moyens d'alerte ;
- Permettre au SIABH de proposer, à la suite de l'atelier, un accompagnement plus pertinent des collectivités dans la réalisation de leur PCS ;
- Consulter un PCS « approche par cellule » et en saisir le fonctionnement.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Possibilité de transmettre son PCS avant la formation par voie électronique pour avis ;
- Temps d'échanges nombreux (venir avec son PCS) ;
- Aide des communes à la formulation des besoins dans la mise en place des PCS ;
- Pédagogie interactive ;
- Retours d'expériences.



PROGRAMME :

- Les problèmes récurrents relevés dans la mise en place des PCS ;
- Les facteurs clés pour garantir le caractère opérationnel du PCS ;
- Les maillons faibles en situation de crise à bien étudier dans la planification du PCS (anticipation, alerte des populations, outils...) ;
- Les perspectives d'amélioration des PCS : exemple avec un PCS type.

PHASE ① - PARTIE B – ATELIER D'ÉCHANGES : DIFFUSION D'UN PCS « UNIVERSEL », D'UN DICRIM, ANALYSES DES DOCUMENTS ET AUTRES OUTILS DU PCS

LE 9 AVRIL 2021

DE 9H00 À 17H00 - 20 PLACES
LIEU A DEFINIR

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES NE DISPOSANT PAS D'UN PCS

OBJECTIFS :

- Proposer des trames types PCS et DICRIM ;
- Échanger sur les trames proposées, analyser les avantages et inconvénients de chaque forme ;
- Cibler des pratiques intéressantes et pouvoir les reproduire dans sa collectivité ;
- Prendre connaissance des « à côté » du PCS ou du DICRIM : les autres outils et procédures opérationnelles ;
- Disposer de trames types à réutiliser dans sa collectivité.



LES PLUS DE CE PCS :

- Temps d'échanges nombreux (venir avec son PCS) ;
- Pédagogie interactive ;
- Exemples et propositions issues de retours d'expériences uniquement ;
- Présentations d'outils et de bonnes pratiques ;
- Possibilité de repartir avec des trames types et des exemples.

PROGRAMME :

Matin (échanges autour du PCS « universel » de l'IRMa et de DICRIM) :

- Mise à disposition d'un PCS « universel » par l'IRMa et de DICRIM ;
- Analyses, échanges et retours d'expériences sur les documents.

Après-midi (autres outils du PCS) :

- L'anticipation, la vigilance et l'alerte au service du décideur ;
- Le Tableau de Bord et la Cartographie opérationnelle ;
- L'agencement du Poste de Commandement Communal.

Inscriptions et renseignements complémentaires :

s.bardeau@siabh.fr / 04 26 78 57 78

Page 3 sur 8

PHASE ② - FORMATION « METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL SON PCS »

LE 7 MAI 2021

DE 9H00 À 17H00 - 20 PLACES - LIEU A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise ;
- Analyser les risques spécifiques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle ;
- Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains) ;
- Concevoir des outils documentaires pratiques d'aide à la décision (cartographies et tableaux de bords) ;
- Mettre en place un poste de commandement communal simple et pratique, les outils et les matériels utiles ;
- Optimiser l'efficacité des dispositifs locaux de la chaîne de mise en vigilance et d'alerte.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

Matin (généralités autour du PCS) :

- Fondements et contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Organisation départementale des secours ;
- Le Plan Communal de Sauvegarde : conduite de projet.

Après-midi (le PCS et son contenu opérationnel) :

- Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration ;
- Les outils, procédures et autres documents opérationnels du PCS.

PHASE ③ - PARTIE A - FORMATION « PILOTER UNE CELLULE DE CRISE » ET MISE EN SITUATION

LE 28 MAI 2021

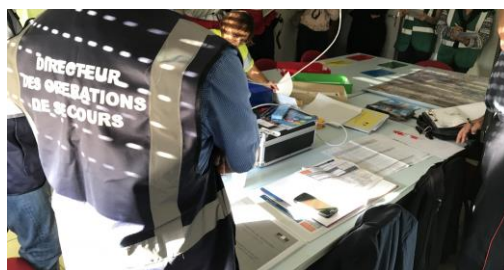
DE 9H00 À 17H00 - 20 PLACES - LIEU A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Conduire des opérations communales de sauvegarde : les principes de base ;
- Mettre en place, faire fonctionner et piloter une cellule de crise (le poste de commandement communal - PCC) ;
- S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table au cours de la formation ;
- S'initier à la communication de crise, les fondamentaux.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Mise en situation des participants à travers un exercice de simulation sur table et atelier associé de débriefing à chaud ;
- Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

Matin (généralités autour de la gestion de crises et de la prise de décisions en contexte incertain) :

- Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques ;
- Piloter, faire fonctionner et coordonner une cellule de crise, les grands principes ;
- La communication de crise, les fondamentaux ;

Après-midi (mise en situation via un entraînement sur table) :

- Exercice de simulation sur table et débriefing à chaud associé.

Inscriptions et renseignements complémentaires :

s.bardeau@siabh.fr / 04 26 78 57 78

Page 5 sur 8

PHASE **3** - PARTIE B - ENTRAINEMENTS SUR TABLE POUR DES COMMUNES DU SIABH A PARTIR DE JUIN 2021

DE 9H00 À 12H00 OU DE 14H00 À 17H00

5 PLACES D'OBSERVATEURS POUR CHAQUE ENTRAINEMENT

OBJECTIFS :

- Réaliser plusieurs entraînements sur table pour les communes qui se manifesteront auprès du SIABH ;
- Tester le déclenchement des PCS ;
- Tester le fonctionnement des PCC ;
- Faire fonctionner les PCC en vase clos et créer un collectif dans la prise de décision en contexte incertain ;
- Être en capacité de définir une stratégie opérationnelle, de la décliner en objectifs et en missions à réaliser sur le terrain.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Mise en situation fictive et utilisation du PCS de la commune ;
- Pas de réalisation d'actions terrains ;
- Possibilité de participation à un entraînement en tant qu'observateur pour les communes non inscrites ;
- Débriefing à chaud associé.



PROGRAMME :

- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Armement du Poste de Commandement Communal ;
- Analyse de la situation, définition de la stratégie opérationnelle et des actions à mettre fictivement en œuvre sur le terrain ;
- Débriefing à chaud associé.

PHASE ④ - EXERCICE PARTIEL DE TERRAIN POUR UNE COMMUNE DU SIABH AVEC PRESENCE D'OBSERVATEURS

SEPTEMBRE OU OCTOBRE 2021

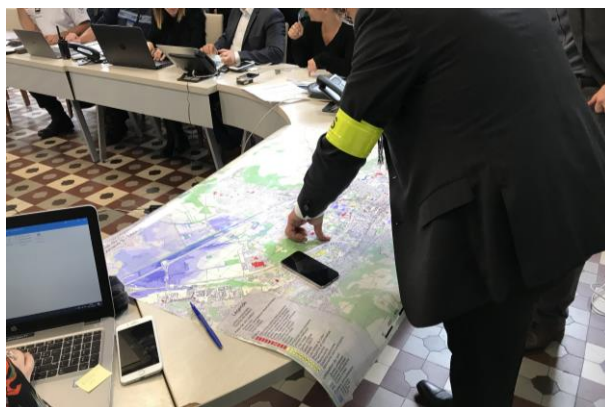
DE 8H00 À 15H30 - 10 PLACES D'OBSERVATEURS

OBJECTIFS :

- Réaliser un exercice partiel de terrain sur la commune de Clérieux ;
- Tester le déclenchement du PCS ;
- Tester le fonctionnement du PCC ;
- Tester les interfaces avec les services de secours et les partenaires extérieurs lors d'une mise en situation ;
- Être en capacité de définir une stratégie opérationnelle, de la décliner en objectifs et en missions à réaliser sur le terrain.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Mise en situation réelle et utilisation du PCS ;
- Intervention de partenaires extérieurs (services de secours notamment) ;
- Tests des interfaces avec le terrain ;
- Participation à un exercice en tant qu'observateur pour les communes non inscrites ;
- Débriefing à chaud associé.



PROGRAMME :

- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Armement du Poste de Commandement Communal ;
- Analyse de la situation, définition de la stratégie opérationnelle et des actions à mettre réellement en œuvre sur le terrain ;
- Débriefing à chaud associé.



FACE AUX RISQUES INONDATION

VOTRE COMMUNE EST-ELLE PRÊTE ?

